

## Présidence

MONSIEUR LE MAIRE  
MAIRIE DE REYRIEUX  
105 GRANDE RUE  
01600 REYRIEUX

### Dossier suivi par

Clément GALLON

Tél. 06.08.09.86.58

[clement.gallon@ain.chambagri.fr](mailto:clement.gallon@ain.chambagri.fr)

Bourg-en-Bresse, le 09 septembre 2024

Nos réf. I:\1-  
Bureautique\07\_Territoire\_Dvlpt\_local  
\0702\_Urbanisme\01\070204\_Procéd  
res\_urba\Documents\_urba\PLU\REYRI  
EUX\Modif\_Rev°\MS1\_arret  
projet\_03-07-24\CP\_Avis\_modif  
simpl.ST Reyrieux-n°1-2024.doc

Objet : Modification simplifiée n°1 du PLU  
- AVIS -

### Chambre d'Agriculture de l'Ain

4 avenue du Champ de foire  
BP 84

01003 Bourg en Bresse

Tél : 04 74 45 47 43

Monsieur le Maire,

Par courrier réceptionné dans nos services le 26 août 2024, conformément à l'article L.153-40 du Code de l'urbanisme, vous sollicitez notre avis sur le projet de modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme de Reyrieux, suite à votre arrêté du 03 juillet 2024. Nous vous en remercions.


Les objectifs de la procédure sont les suivants :

- La suppression des emplacements réservés n°12 et n°16 ;
- La modification de l'emplacement réservé n°6 ;
- La modification des linéaires commerciaux identifiés par le règlement ;
- La création d'un secteur d'Orientation d'Aménagement et de Programmation « Cœur de Village » valant règlement écrit ;
- L'adaptation de plusieurs dispositions du règlement écrit applicable en zone UA

Au titre des personnes publiques associées à cette modification, nous vous informons que nous formulons un **avis favorable** sur ce dossier.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Président



Michel JOUX